Déclaration de **vol ou de tentative de vol de véhicule**

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 2 jours ouvrés

Pour tout savoir sur la conduite à tenir en cas de vol ou de tentative de vol, rendez-vous sur le site AXA dans la rubrique Se Déplacer, puis cliquez sur « Que faire en cas de vol de votre véhicule ? ».

Si vous avez besoin de retrouver votre n° de contrat auto ou moto, contactez votre Conseiller AXA. Ses coordonnées se retrouvent facilement sur le site en cliquant en haut à droite des pages sur : « Recherchez un conseiller »

Votre nom : .....

Votre prénom : .....

Votre adresse : .....
.....
.....
.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre : .....

N° de contrat Assurance auto ou moto : .....

Date du vol ou de la tentative : .....

Date de la découverte : .....

Circonstances du vol et remarques : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Objets volés : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
PJ : Copie de la déclaration à la police